



Le Petit Feugeois

Ph.TRIBOT

Parution N°16 décembre 2008

Éditeur

« Les hommes prudent sont des infirmes » (Jacques Brel)

Samedi 25 octobre 2008, journée de lumières ou Feuges sous les feux de la rampe

La commune a vécu de belles heures en cette fin de mois d'octobre. Un événement majeur décomposé en trois volets.

L'inauguration de l'espace « Noël Moulins ».

C'est à 11 heures précises sous un soleil radieux, que les feugeois et feugeoises se sont retrouvés au centre de « l'Aube Romaine » où en présence de Madame Line Bret, Conseillère Régionale, et Joseph Gradassi, Conseiller Général, après quelques mots du Maire rappelant l'histoire de la famille Moulins, a été dévoilée la plaque au nom de Noël Moulins.



Cérémonie de Clôture des travaux de l'église

La petite église baignée de soleil, s'est retrouvée sous les feux de la rampe, 11h30 sonnantes, une foule importante s'est massée aux abords de l'église. Une foule au sein de

laquelle figuraient Monseigneur l'Evêque, les autorités régionales et départementales,



de nombreux maires, les représentants de tous les corps ayant de près ou de loin participé aux soins prodigués à notre petite église, ainsi que les feugeoises et feugeois. Après avoir coupé le ruban traditionnel, la visite des lieux s'est déroulée agrémentée des commentaires de Madame Lamourère, responsable des travaux, et Monsieur Gerbaut, de l'entreprise « Les Maçons de Troyes ».



La messe :

A 18h, la messe a été co-célébrée par l'Evêque, J-Luc Debaive, le curé de la paroisse et l'abbé Mulot.



Au cours de la messe, la nouvelle équipe pastorale a été installée.



Il faut remercier deux feugeoises : Véronique Micard et Françoise Collard qui ont participé, en compagnie d'une vingtaine de musiciens, à donner à la célébration un environnement musical de grande qualité.



Restauration du Christ

Le Christ a subi un traitement de conservation consistant en un dépoussiérage, nettoyage, refixage et retouches locales de lacunes de polychromie ainsi qu'un traitement

de désinsectisation local du bois et une protection de surface de la polychromie. Ce traitement a été effectué sur place dans l'église au cours de la 1^{ère} semaine de Novembre.



Nouvelles concernant la vie de l'église

La maison du secteur paroissial est à présent fonctionnelle. Depuis le début du mois d'octobre, elle accueille les enfants du catéchisme et les adultes qui les accompagnent. Une permanence s'y tient tous les jeudis (hors congés scolaires) de 16h30 à 18h30.

Dates des messes à Feuges :

Dimanche 28 décembre à 11h, dimanche 15 février à 9h30, samedi 21 mars à 18h et vendredi 10 avril à 20h, célébration du vendredi saint.

Repas paroissial : Vous êtes conviés à partager une choucroute le dimanche 8 février à la MJC de Charmont à partir de 12h30. Inscriptions auprès de Colette Bourgeois (03 25 41 04 34) avant le 1er février.

Mesures préventives



Les poteaux incendie jalonnent nos voies communales dans l'indifférence générale. Le « ça n'arrive qu'aux autres » ne laisse pas la municipalité de marbre. C'est pourquoi, en ce dimanche 27 août, Eric Vriet, responsable intérimaire des pompiers et Benoît Collard, responsable de la gestion de l'eau potable au sein de la commune ont procédé au contrôle des bornes à incendie (pression et débit).

Accident de la circulation

Encore une fois, un poids lourd s'est couché à hauteur du giratoire, se délestant ainsi de plusieurs tonnes d'acier.



Fêtons Halloween

Dimanche 2 novembre, les enfants de Feuges se sont réunis à la salle des fêtes sous l'égide du comité des fêtes. Accompagnés de leurs parents ils ont parcouru les rues du village afin de récolter cadeaux et bonbons qu'ils se sont partagés dans la joie devant des boissons chaudes.



Du cirque dans la commune

Au tout début de l'été, un petit cirque familial s'est installé pour la journée à proximité de la Mairie.

De nombreux enfants ont pu assister à une représentation remarquable d'animaux et de clowns



Assainissements individuels

Comme prévu dans le précédent Petit Feugeois, Guy Bonnefond a quitté la commune pour s'installer à Méry sur Seine. C'est Claude Chardinal qui poursuit la mission de collecte des demandes de vidanges. Il est entendu que chacun est libre de contacter le prestataire de son choix.

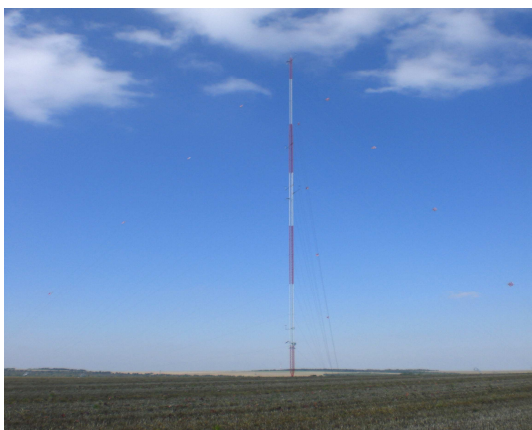
Enquête d'utilité publique

Alors que le projet éolien avance dans les coulisses de l'administration, la municipalité a dû procéder à une modification simplifiée du plan d'occupation des sols afin de permettre, le moment, venu d'accueillir sur notre territoire une ou plusieurs machines. Une enquête d'utilité publique a été menée du 6 octobre au 7 novembre.

Mât de mesure

Dans le cadre de l'étude de la zone de développement éolien à laquelle nous participons en compagnie de 9 autres communes, il est nécessaire de connaître la capacité dont dispose notre zone quant au potentiel du vent. C'est pourquoi, on aperçoit depuis la mi-septembre, dans le vallon situé entre Vailly et Feuges, un mât de mesure de

74 mètres permettant d'enregistrer le nombre d'heures et la puissance du vent.



Depuis les hauteurs de Feuges, en direction du Nord-Est, nous pouvons apercevoir dès à présent, pas moins de 30 éoliennes. En cette fin d'année, c'est la commune des Grandes Chapelles qui s'équipe à vive allure

Quand à notre projet, il est actuellement entre les mains de l'administration qui en étudie avec ses directions la faisabilité.

La réponse définitive devrait intervenir en ce début d'année.

L'Aube Romaine mise à contribution

Après plusieurs années d'efforts consentis, la commune a réalisé le regroupement par apport volontaire des ordures ménagères et bénéficiera par conséquent d'une baisse du taux d'imposition de 10% à compter du 1er Janvier prochain. Depuis quelques mois, et au fur et à mesure de l'installation des nouveaux habitants, il s'agit pour l'Aube Romaine de s'initier au regroupement. La municipalité laisse du temps afin que chacun trouve le meilleur geste avec ses voisins, geste citoyen qui permettra d'en poursuivre l'idée pour qu'à terme l'ensemble de la commune soit à l'unisson.

Dans un second temps, et après une réunion publique à laquelle seront conviés tous les résidents de l'Aube Romaine, le conseil municipal déterminera, comme il l'a fait à l'égard de la première partie de la commune, les points les plus judicieux où devront être

regroupées les ordures ménagères, sachant que le ramassage n'aura plus lieu que sur les points définis.

Le chemin de Troyes

Pour la première fois, le chemin de Troyes sera protégé de l'hiver. Afin de permettre au joli chemin de réserver aux promeneurs ses qualités bucoliques ainsi qu'une protection efficace pour les volatiles et animaux divers, la circulation de tous les engins à moteur est interdite jusqu'au printemps.



Columbariums, monuments cinéraires et jardin du souvenir





Pour adapter notre cimetière à l'évolution de la crémation et apporter une réponse à la question de nos administrés « Que fait-on des cendres après la crémation? »

Dans l'esprit du monument familial traditionnel, les columbariums, par nature collectifs, les cases individuelles et les monuments cinéraires offrent un espace réservé à la famille.

Comme on le constate sur les deux clichés, la commune de Chapelle Vallon a répondu à la demande de ses concitoyens.

Pour notre part, nous étudions la possibilité de la mise en place d'un jardin du souvenir et de columbariums et attendons une proposition de la société FOURQUET d'Arcis.

Les cache-conteneurs

A la demande de riverains, la municipalité envisage de mettre en place des portes aux cache-conteneurs. Un devis a été sollicité auprès de l'association « l'Arbre vert » qui nous fera ses propositions à l'occasion du budget 2009.

Jérôme Descamps, 79 ans, champion de Champagne senior de tennis.

Il fête ses 79 ans. C'est le doyen du Tennis Club de Troyes en termes d'adhésion, puisque c'est en 1953 que Jérôme Descamps, notre concitoyen, a pris sa première carte. Aujourd'hui, il continue à allonger les « jeu, set et match ». En Juillet dernier, pour la 5^e fois, il a joué sur la terre battue de Roland Garros, pour

les épreuves du Championnat de France des plus de 75 ans.

Aujourd'hui, sa pratique du tennis se décline à hauteur de 3 fois par semaine.

Bravo Mr Descamps, que cela inspire notre jeunesse!

Le beaujolais nouveau

Vendredi 21 novembre en fin d'après midi, comme c'est la tradition depuis 2004, une grande partie des feugeoises et feugeois s'est retrouvée à la salle des fêtes pour y fêter le beaujolais nouveau. Autour du tonneau, de diverses charcuteries de bonne facture, nous avons aussi constaté avec plaisir la présence de nouveau feugeois récemment installés dans notre commune. Cette année, pas de goût de banane, ni de fruits rouges, le divin nectar était tout simplement gouleyant et fort agréable à déguster, à tel point que rien n'est resté.



Fin de travaux au collège EUREKA de Pont Ste Marie



Le 21 novembre dernier, Madame Graftiaux-Paillard, Principal du collège a présenté aux élus de la région les derniers travaux réalisés dans son établissement pour une somme de 500 000€. Elle a organisé une visite de son collège. Force est de constater que nos enfants sont accueillis dans le secondaire dans les meilleures conditions.

Plus de peur que de mal

Une enseignante se rendant à Troyes, et suite à un manque d'attention, est sortie isolément de la route peu avant la compostière.



Après plusieurs tonneaux, le véhicule s'est immobilisé sur le bas-côté de la chaussée.

La ceinture de sécurité et l'airbag ont permis à l'usagère de ne souffrir apparemment que d'un léger traumatisme cervical.

Les premiers soins lui ont rapidement été dispensés par les pompiers sur place.

Passeports biométriques

Depuis le 1^{er} Décembre, a été créé le passeport biométrique.

Ce passeport nouvelle formule nécessite une prise d'image et d'empreintes digitales numérisées (informatiques). Pour tenir compte de la saisie de ces données biométriques, le dispositif d'accueil des usagers est modifié, et les feugeois devront se rendre dans l'une des 13 communes retenues dans le département de l'Aube, dont Troyes, Crenoy et Arcis.

L'ADMR vous facilite la vie

Quelle que soit votre situation, l'ADMR a le service qu'il vous faut :

Ménage, repassage, maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées (repas, toilette), garde d'enfants à domicile, etc...

Le service prestataire de l'ADMR aide les personnes avec des prises en charges financières par les caisses de retraites, de maladie, d'Allocations Familiales, le Conseil Général, ou en privé.

Autres avantages :

- possibilité d'utiliser le CESU
- 50% des sommes facturées à nos clients sont déductibles des impôts

Deux manifestations seront organisées :

Soirée dansante : 7 Mars 2009, à Charmont sous Barbuise

Vente des calendriers dans tous les villages

Nouveaux horaires à la mairie

A partir du 1^{er} Janvier 2009 les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie changent de la façon suivante :

Le Lundi de 9h30 à 12h

Le Mardi de 9h à 12h30

Le mercredi de 9h30 à 11h30

Le Jeudi de 15h à 18h

Les dates à retenir

Le 3 janvier 2009 : Pot de l'amitié et vœux de la municipalité à 19h.

Le repas des anciens : 29 mars 2009 à Charmont.

Noël des enfants : samedi 20 décembre le Père Noël se rendra au domicile des plus jeunes à partir de 14h.